

**CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2025**

**LISTE DES DELIBERATIONS**

<b>N° DELIBERATION</b>	<b>OBJET DE LA DELIBERATION</b>	<b>VOTE</b>
235-D01-25	Installation d'un nouveau Conseiller Municipal	Prend acte
235-D02-25	Modification de la composition des commissions	Adoptée à l'unanimité
<b>FINANCES</b>		
235-D03-25	Décision Modificative N°4 sur 2024	Adoptée à l'unanimité
235-D04-25	Reprise anticipée du résultat 2024	Adoptée à l'unanimité
235-D05-25	Vote des taux de fiscalité directe locale – Année 2025	Adoptée à l'unanimité
235-D06-25	Approbation du Budget Primitif 2025	Adoptée à la majorité
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>		
235-D07-25	Accès au bouquet de services MEGALIS - Approbation de la Charte	Adoptée à l'unanimité
235-D08-25	Subvention aux associations extra-sportives	Adoptée à l'unanimité
235-D09-25	Subvention aux associations sportives	Adoptée à l'unanimité
235-D10-25	Subvention CCAS	Adoptée à l'unanimité
235-D11-25	Subvention à l'association 100 pour 1 toit	Adoptée à l'unanimité
235-D12-25	Subvention pour déplacements de sportifs en compétitions nationales	Adoptée à l'unanimité

235-D13-25	Montant des crédits accordés aux écoles publiques – Année 2025	Adoptée à l'unanimité
235-D14-25	Participation communale aux frais de fonctionnement de l'école Saint Jean de la Croix - Année 2025	Adoptée à l'unanimité
235-D15-25	Répartition de la subvention pour voyages éducatifs dans le cadre des PAE et des actions pédagogiques - Année 2025	Adoptée à l'unanimité
235-D16-25	Conventions avec la société Yello Padel et See You Sun pour la construction de terrains de Padel et l'installation d'ombrières sur le territoire communal - AOT	Adoptée à l'unanimité
235-D17-25	Convention AASEC – Avenant N°1	Adoptée à l'unanimité
235-D18-25	Convention relative à l'intervention des AESH sur le temps de pause méridienne	Adoptée à l'unanimité
<b>SOLIDARITES</b>		
235-D19-25	Don à Mayotte	Adoptée à l'unanimité
235-D20-25	Rapport d'activité de la Réserve Civique – Année 2024	Prend acte
235-D21-25	Subventions Amis de la Maison des Kerhorres	Adoptée à l'unanimité

***Affichage en mairie du Relecq-Kerhuon et mise en ligne sur le site Internet le 7 février 2025***